

APPEL A CANDIDATURES PROFESSEURES ET PROFESSEURS ATTACHÉS 2024

UNIVERSITÉ PSL / ENS – PSL

Institut d'action publique (1 poste à pourvoir)

Le dispositif de professeures et professeurs attachés PSL offre la possibilité aux chercheuses et chercheurs (CR et DR) d'un organisme de recherche (CNRS/INRIA/INSERM), affilié.es à une Unité Mixte de Recherche (UMR) dans le périmètre de PSL, de participer aux activités d'enseignement de l'Université.

Ce dispositif s'intègre aux Programmes Gradués de l'Université PSL et au Collège « Sciences, Humanités et Société » de premier cycle. À ce titre, le professeur attaché ou la professeure attachée participera aux activités d'enseignement et aux responsabilités du Diplôme de l'ENS-PSL, des masters d'économie de l'ENS-PSL ou des programmes transverses environnement ou politiques publiques. Des cours partagés avec le CPES pourront être envisagés.

- Profil recherché : Ce poste, affecté au département d'économie, est destiné à remplacer le départ de Philippe Askenazy qui était responsable de la mineure politique publique. Le ou la PR attaché(e) aura pour mission de développer la nouvelle mineure de PSL Action publique, dans le cadre de l'Institut d'action publique. Il ou elle assurera notamment le lien entre les différents établissements de PSL qui contribuent à l'Institut et à la mineure, et avec les institutions extérieures tels que l'INSP et les employeurs potentiels de stagiaires.
- Enseignements :
 - Cours général d'introduction sur le lien entre recherche et politique publique ;
 - Cours thématique dans le domaine « Travail » de l'Institut d'Action Publique ;
- Obligations du la Professeure attachée / du Professeur attaché :
 - Charge de 64h d'enseignement/ an (eq. TD).
 - Implication dans le pilotage des formations du Programme gradué.
 - Engagement pour 2 années, possiblement renouvelable pour 4 années supplémentaires.
- Conditions d'éligibilité :

Être employé.e par le CNRS, l'Inserm ou l'INRIA et hébergé.e dans une UMR du site PSL au 1^{er} septembre 2024, soit l'année universitaire où commence sa charge d'enseignement.

- Candidatures :

Chaque candidat.e doit transmettre son dossier de candidature, composé d'un CV académique et d'une lettre de motivation (2 pages max) indiquant son UMR de rattachement à dir_recherche@psl.eu, le 05/04/2024 au plus tard, en indiquant clairement l'intitulé du poste en question.

- Modalités de sélection :

Un jury composé des représentantes et représentants des établissements-composantes, de l'Université PSL et du Programme gradué concerné auditionnera les candidates et candidats, dès le 8 avril.